

Réponse aux interpellations de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques « A Nyon, évitons les fuites » et de Mme la Conseillère communale Chiara Montecchio « La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la ville : où en sommes-nous ? »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous vous soumettons ci-dessous les réponses aux interpellations de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques « A Nyon, évitons les fuites » et de Mme la Conseillère communale Chiara Montecchio « La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la ville : où en sommes-nous ? »

Nous tenons à préciser que quand bien même il s'agit d'approches différentes, la proximité des thématiques a incité la Municipalité à apporter ici une réponse commune aux deux interpellations citées en titre.

Interpellation de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques « A Nyon, évitons les fuites »

I. Quelles sont la structure et l'organisation du service informatique actuel?

Dans le cadre de l'organisation des dicastères pour la législature 2021-2026 et suite à différentes études et analyses menées durant les trois dernières années sur l'optimisation du fonctionnement de l'administration, la Municipalité a décidé, à l'instar du Contrôle des habitants, de rattacher l'entier des aspects informatiques de la Ville au Service de l'administration générale. Ceux-ci sont répartis en deux structures distinctes mais très proches : « l'office des solutions informatiques » et « l'unité projets ».

En effet, comme relevé par plusieurs mandataires externes, il apparaît que la frontière entre la « technique » informatique pure (hardware, réseau, stockage, sécurité, etc.) et les systèmes d'information se soit grandement atténuée avec le temps. Ceci non seulement en raison de la spécialisation grandissante des métiers purement techniques, mais aussi par un besoin accru en matière de vue d'ensemble, de cohérence et de maîtrise de données. Sans parler de la gestion des droits et des accès à des données toujours plus interconnectées.

Il a ainsi semblé légitime à la Municipalité d'enclencher une réorientation de ses systèmes d'information à partir des prestations que la Ville offre à la population, d'une vue d'ensemble des données qu'elle traite (indépendamment du service concerné) et de la connaissance du fonctionnement, des métiers et des processus de l'ensemble de l'administration. Qui sont par essence de la compétence de l'administration générale.

C'est un choix fort et une orientation réellement nouvelle, qui ne pourra d'ailleurs pas faire l'économie d'une réflexion fondamentale sur la relation entre la population et son administration comme sur la délivrance des prestations. La Municipalité reviendra prochainement sur ce thème. Toutefois, il est certain (et c'est l'un des enseignements positifs de la crise sanitaire actuelle) que malgré les perspectives intéressantes qu'ouvre la

« cyberadministration », la relation humaine restera essentielle pour de nombreuses prestations et pour plusieurs publics.

2. Comment la Municipalité compte-elle organiser et structurer le service afin de garantir du maintien de la disponibilité, la sécurité et l'évolution du système d'information ?

La nouvelle organisation garantit évidemment l'ensemble de ces éléments, tout en visant précisément à mettre à terme un accent sur l'évolution des systèmes d'information. Et ceci non seulement pour la population (cf. point précédent) mais aussi en regard des employés de l'administration, dont les métiers, les pratiques et les attentes évoluent de plus en plus rapidement.

3. Nous demandons également à la Municipalité de préciser quelles sont les actions concrètes mises en place pour éviter le cas de Rolle.

La faille qui, à notre connaissance, a permis aux pirates de s'infiltrer dans le système informatique rollois est sécurisée à Nyon depuis plusieurs années (d'ailleurs en partenariat avec le Canton), ce qui permet d'écarter a priori ce risque précis. La Ville de Nyon n'est en revanche évidemment pas à l'abri d'autres types d'attaques, tant elles sont nombreuses, variées et en perpétuelles évolutions. Toutefois de nombreuses mesures avaient déjà été prises en la matière, notamment à travers la création d'un poste dédié à la sécurité informatique.

La Municipalité a par ailleurs lancé en début d'année, soit bien avant la médiatisation du cas rollois, une première analyse externe de la sécurité de l'ensemble de ses systèmes d'information, qui a révélé plusieurs points d'améliorations, que nous ne citerons bien évidemment pas ici. Certains de ceux-ci ont été immédiatement résolus, d'autres plus pointus demandant plus de temps et des interventions externes spécialisées.

Ainsi, à l'annonce de l'attaque subie par nos voisins, nos équipes ont d'une part immédiatement vérifié notre protection contre la méthode utilisée, puis accéléré la mise en œuvre des solutions qui étaient en cours d'étude. Dans le même ordre d'idées, la Municipalité a décidé de confier plus rapidement que prévu un mandat externe à une entreprise spécialisée.

Interpellation de Mme la Conseillère communale Chiara Montecchio « La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la ville : où en sommes-nous ? »

4. Quel rôle joue la sécurité dans l'informatique de la Ville ?

La sécurité informatique est un élément central du fonctionnement de notre administration et figure à ce titre dans les missions l'Office des solutions informatiques (OSI) sous l'intitulé « Gérer la sécurité globale des systèmes d'information ».

Si la sécurité informatique est une préoccupation centrale et quotidienne de l'ensemble des collaborateurs de l'informatique de la Ville, les différentes formations et démarches de sensibilisation auprès du personnel communal, liées à une médiatisation grandissante des risques en la matière, laissent à penser que la prise de conscience est collective, bien évidemment à des degrés divers selon les métiers. Il s'agit là bien sûr d'un point d'amélioration continue, tant le facteur humain est crucial dans la grande majorité des attaques.

5. Quel est le niveau de formation de base et de sensibilisation aux enjeux de la sécurité informatique des employé.e.s de la Ville, y compris des municipaux ?

Lors de l'engagement de chaque collaboratrice ou collaborateur, une Directive interne à la commune sur l'utilisation d'Internet, de la messagerie électronique, de la téléphonie et du poste de travail est signée par l'ensemble du personnel communal. En parallèle, une sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de sécurité est menée régulièrement : formation à l'attention du personnel et/ou de la Municipalité ; envoi de messages d'information (le dernier concernait par exemple les thématiques du « spam » et du « phishing ») ; page intranet spécialement dédiée qui donne un panorama des règles de base en la matière, etc.

6. A quelle fréquence y a-t-il des audits internes et externes pour mesurer l'efficacité des mesures en place pour protéger les systèmes informatiques communaux ?

Si le responsable de la sécurité suit au quotidien les éventuelles failles ou intrusions, il effectue aussi, notamment à la demande de ses collègues, des analyses sur des questions ou des thèmes précis. Mais de manière plus globale, l'analyse citée au point 3 est la première à couvrir l'entier des systèmes d'information de la Ville, et a été suivie de mesures immédiates et de moyen terme, ainsi que d'un audit détaillé, encore en cours.

7. Quels sont les retours de ces audits ?

Comme évoqué au point 3, toutes les améliorations identifiées envisageables à court terme ont été mises en œuvre, celles de moyen terme sont soit déployées soit en cours (feuille de route élaborée) et l'audit complet et détaillé de tous nos systèmes d'informations permettra d'envisager des mesures plus conséquentes, voire même quelques changements de paradigmes.

Pour le reste, la Municipalité ne souhaite évidemment pas entrer dans les détails des points d'amélioration identifiés.

8. Les procédures à suivre en cas de cyberattaques, y compris sur le plan de la communication à la population, sont-elles définies, connues et testées régulièrement ?

Les cyberattaques font partie des risques identifiés depuis fort longtemps dans les procédures internes de gestion et de communication de crise. La survenance d'une telle attaque générerait par conséquent la mise en place de structures et de moyens similaires aux autres crises que la Municipalité a gérées, sous réserve de la disponibilité des outils de communication à disposition.

9. Au vu des moyens utilisés par les organisations criminelles à l'échelle mondiale, qui ne sont pas comparables aux moyens communaux, est-ce que des synergies au niveau communal, cantonal et fédéral sont déjà en place et d'autres à l'étude ?

Il est évident que Nyon, à l'instar des autres communes, est totalement favorable aux synergies et autres partenariats avec ses homologues et les instances supérieures. Des réponses globales devront être apportées dans ce domaine, tout en respectant les rôles et responsabilités de chacun.

MUNICIPALITÉ DE NYON

Il faut savoir que les communes et le Canton (avec qui Nyon collabore déjà sur plusieurs plans), ainsi que la Confédération, font face à des défis d'importance en matière de sécurité, et plusieurs projets en partenariat sont soit en production soit à l'étude. Toutefois cela prend du temps, nécessite des négociations et des compromis importants tant les préoccupations et les moyens peuvent être différents en fonction des acteurs.

Ainsi, si la Municipalité est évidemment favorable à toute collaboration constructive et à d'évidentes économies d'échelle, elle se doit de tout mettre en œuvre sans délai pour renforcer la sécurité de son activité et des données dont elle est propriétaire. Ce sont donc deux axes de travail complémentaires à des horizons-temps différents, auxquels s'ajoutent des réflexions sur d'éventuelles externalisations pour des compétences très pointues.

Il s'agira d'évaluer les missions qui pourraient être assurées par des employés « généralistes » (sans aucune connotation négative, au contraire) d'une petite équipe, qui doit faire tourner et mettre à jour les serveurs et les quelques 500 postes individuels, maintenir et développer les applications, évaluer et répondre aux nouveaux besoins métiers, dépanner le personnel, etc. tout en assurant une sécurité optimale. A cela s'ajoutent, notamment, les réflexions sur la délivrance des prestations à la population, le glissement progressif souhaité par votre Conseil sur des solutions open source et bien d'autres projets encore.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 septembre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



La Secrétaire a.i. :

Daniel Rossellat

Marine Paschoud

Annexe

- Interpellation de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques « A Nyon, évitons les fuites »
- Interpellation de Mme la Conseillère communale Chiara Montecchio « La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la ville : où en sommes-nous ? »

Interpellation : « À Nyon, évitons les fuites ! »

Journal Le Temps du 24 août 2021 « *Le piratage de Rolle est beaucoup plus sérieux qu'annoncé, contrairement à ce que la commune vaudoise a annoncé, les données de plus de 5 000 habitants sont en ligne à la suite d'un piratage* ».

Rolle est un exemple parmi tant d'autres. Les attaques informatiques criminelles par "rançongiciel" se sont très largement multipliées durant les dernières années, et cela concerne aussi bien des collectivités publiques que des entreprises. C'est une véritable mine d'or pour les cybercriminels qui n'hésitent pas à monnayer les données personnelles et documents sensibles.

Après l'exemple de Rolle, nous ne vous cachons pas notre inquiétude. Le service informatique a été absorbé dans l'administration générale sous la responsabilité du chef de service, M. Umiglia sous la dénomination de « système d'information de la Ville et l'infrastructure informatique et téléphonique de l'Administration communale ».

Depuis plusieurs années, on parle de transition digitale : respectueuse de l'environnement, elle se doit d'être toujours plus accessible tant géographiquement que pour toute une variété d'utilisateurs. Cela en augmente la complexité et les besoins en sécurité.

Partants de ces constatations, nous demandons un état des lieux de la situation et prions la Municipalité de nous informer sur ces points :

- 1_ Quelles sont la structure et l'organisation du service informatique actuel ?
- 2_ Comment la Municipalité compte-elle organiser et structurer le service afin de garantir du maintien de la disponibilité, la sécurité et l'évolution du système d'information ?
- 3_ Nous demandons également à la Municipalité de préciser quelles sont les actions concrètes mises en place pour éviter le cas Rolle ?

Journal Le Temps du 24 août : « *Les autorités ne doivent pas seulement veiller à mieux sécuriser les données de leurs administrés. Elles doivent aussi perdre de leur naïveté et prendre la mesure de la valeur des informations qu'elles possèdent sur leurs habitants.* ».

Cet extrait de l'article doit, Mesdames Messieurs les Conseillères et Conseillers, nous alerter de l'importance des informations qui sont stockées sur les systèmes d'information de la Ville.

Nous remercions par avance la municipalité de bien vouloir répondre à ces questions par écrit pour la séance du Conseil communal du 5 octobre prochain, et nous nous réservons de déposer un postulat sur le sujet en fonction des réponses qui nous seront communiquées.

Nyon, 25 août 2021

Yves Gauthier-Jaques, Caroline Bordier, Laure Damtsas Mudry, Véronique Olsen, François David, Michael Sauerlaender - PLR Nyon

**La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la Ville :
où en sommes nous ?**

Au vu des actualités connues par tou.te.s concernant les attaques informatiques contre des entités publiques, tant en Amérique, qu'en Europe, y compris tout récemment à Rolle, attaques ciblées notamment sur le vol des données ou le blocage des systèmes pour obtenir une rançon, les citoyennes et citoyens se posent forcément la question de savoir si leurs données personnelles et les données communales sont bien protégées.

Tout en comprenant la complexité de la situation, le nombre, l'organisation et la qualité technique de la cybercriminalité internationale qui, semble-t-il, a trouvé un business plus lucratif que celui du trafic de drogue, l'impression générale qui prédomine est que les entités politiques semblent dépassées, ou dans le pire des cas « paresseuses », et ne peuvent finalement faire rien d'autre qu'attendre l'inévitable et espérer éviter le pire.

Nous sommes tou.te.s conscient.e.s qu'une des responsabilités des politicien.ne.s est d'assurer la sécurité des biens communs, dont les services et les données informatiques font naturellement partie, et aussi de prendre en compte les craintes de la population: il serait donc à notre avis opportun que la Ville de Nyon puisse expliquer au Conseil, et en général à ses concitoyen.ne.s, ce qui est déjà en place pour gérer la sécurité informatique, y compris les audits réguliers pour mesurer l'efficacité des mesures en place, la formation des collaboratrices et collaborateurs et les éventuelles synergies par exemple avec les autres villes en Suisse.

Nous posons donc à la Municipalité les questions suivantes :

- 1) Quel rôle joue la sécurité dans l'informatique de la Ville ?
- 2) Quel est le niveau de formation de base et de sensibilisation aux enjeux de la sécurité informatique des employé.e.s de la Ville, y compris des municipaux ?
- 3) A quelle fréquence il y a-t-il des audits internes et externes pour mesurer l'efficacité des mesures en place pour protéger les systèmes informatiques communaux ?
- 4) Quels sont les retours de ces audits ?
- 5) Les procédures à suivre en cas de cyberattaques, y compris sur le plan de communication à la population, sont-elles définies, connues et testées régulièrement ?
- 6) Au vu des moyens utilisés par les organisations criminelles à l'échelle mondiale, qui ne sont pas comparables aux moyens communaux, est-ce que des synergies au niveau communal, cantonal et fédéral sont déjà en place et d'autres à l'étude ?

D'avance je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Pour le Parti Socialiste
Chiara Montecchio